

1919. Ruines de l'aile gauche du Fortillon
Coudes à l'issue horrible.
Photographies iconiques.
Collections Familiales de Guise.

APRÈS LA GUERRE


CAVERNE DU DRAGON
MUSÉE DU CHEMIN DES DAMES

Dossier de Presse

EXPOSITION - ENTRÉE LIBRE

16 AVRIL
15 DÉCEMBRE
2009

AISNE 1919...

 Caverne du Dragon
Le Musée du Chemin des Dames

 Chemin des Dames

R.D.18 - CHEMIN DES DAMES
02160 Outches la Vallée Foulon
TEL : 00 33 (0)3 23 25 14 18
FAX : 00 33 (0)3 23 25 14 11
caverne@cg02.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE...

APRES LA GUERRE. AISNE 1919...

Comment vit-on dans un pays tout juste sorti de la guerre, pas encore en paix au début de 1919, un pays ravagé, « aplati » selon l'expression de Roland Dorgelès, frappé par **l'ampleur des destructions** de la zone du front ?

C'est ce à quoi l'exposition présentée à la Caverne du Dragon, musée du Chemin des Dames, du 16 avril au 15 décembre 2009, tente de répondre.

Au choc des ruines qui frappe les réfugiés de retour dans leur petite patrie, succède l'accommodement à une **vie au provisoire, fragile et précaire**.

Avant la Reconstruction, il y a donc ce temps suspendu où **la population revient**, de manière inégale selon les villages, où **l'on s'organise**, où certains aussi, **découragés**, quittent pour toujours leur ancien pays.

Les défis sont multiples : il faut **consolider** ce qui tient encore debout, **recupérer** les matériaux là où ils se trouvent, soit sur le champ de bataille même, lieu de tous les dangers, faire preuve d'imagination, obtenir **réparation** via les dossiers de dommages de guerre.

Au milieu de ce chaos, des éléments forts émergent : le maire s'emploie à trouver les solutions au **relogement** de sa population, les villageois s'organisent au sein des **coopératives de reconstruction**, le préfet et les députés s'attachent à faire parler l'Etat d'une voix forte.

C'est ce miracle de la reconstitution sociale, où émergent **anciens et nouveaux notables** (les entrepreneurs de la Reconstruction), qu'évoque l'exposition.

Y sont reconstitués des **lieux emblématiques** de cette vie au provisoire, **mairie, café, bureau d'entrepreneur, église, baraques**, pour mieux faire sentir ce que fut cette période de « **Far West** », front pionnier où tout devient possible.



Vaux-Andigny. Enfant au puits du village (années 1920). Archives départementales de l'Aisne.

Sommaire

« Après la guerre. Aisne 1919... »

| | | |
|---|-------|-------|
| <u>Introduction</u> | 4-5 | |
| <u>Les premiers temps du retour</u> | 6-7 | |
| « C'est tout de même notre pays » Un sentiment d'abandon L'essor des coopératives de reconstruction | | |
| <u>Echos des ruines</u> | 8-9 | |
| Nettoyer l'ancien champ de bataille Vivre Une solidarité nationale et internationale Enterrer les morts | | |
| <u>Portrait d'une société d'après-guerre</u> | 10-12 | |
| De la main d'œuvre ! Quelques figures majeures : Henri Rillart de Verneuil, Guy de Lubersac et Anne Morgan | | |
| <u>Des maires sur tous les fronts</u> | 13 | |
| <u>Les nouveaux notables : entrepreneurs et architectes</u> | 14 | |
| <u>L'habitat provisoire</u> | 14-16 | |
| Vivre là où on manque de tout La variété des habitats provisoires Du provisoire qui dure De grands camps civils | | |
| <u>Un symbole : l'église</u> | 17 | |
| <u>Au café</u> | 17-18 | |
| <u>Quelle architecture pour la reconstruction ?</u> | 18-19 | |
| L'architecture de la Reconstruction, un patrimoine Exemple de Reconstruction : la mairie de Craonne Exemple de Reconstruction : l'église de Ciry-Salsogne | | |
| Générique <u>La Caverne du Dragon, Musée du Chemin des dames</u> | | 22-23 |
| Fiche signalétique / Côté pratique | | |

Introduction

« APRES LA GUERRE. Aisne 1919 »

La guerre finie...

11 novembre 1918 : l'Armistice est signé.

Pour les combattants et leurs familles, s'annonce la possibilité du **retour au « pays »**. En France seule, **deux millions de civils**, chassés par la guerre, évacués ou rapatriés pendant l'occupation allemande, sont concernés.

Fin 1918-début 1919, les premiers réfugiés commencent à regagner leurs foyers, avant même la signature de la paix à Versailles.



Dans l'Aisne, tout est en ruines, de Château-Thierry à Saint-Quentin, de Chauny au Chemin des Dames. **Sur 841 communes, 139 sont complètement rasées et 461 détruites à plus de 50%**. Des milliers d'hectares semblent définitivement incultivables, tant ils sont dévastés et encombrés de matériel de la guerre. 163 000 habitants sur les 530 000 que comptait le département avant guerre sont des réfugiés, dispersés dans toute la France.



Dans ces ruines, pourtant, **la population revient** et la vie reprend, peu à peu, au milieu de mille difficultés...

C'est cette reconstitution rapide des sociétés villageoises et urbaines qui va permettre de débiter, dans un second temps, la lente entreprise de **reconstruction de l'Aisne dévastée**.

Ruines de l'aile gauche du Familistère Godin à Guise incendiée. 1919. Photographie anonyme. Collections/Familistère de Guise.

L'Aisne en 1919

Après la guerre, sont détruits : 84% des industries, 60% du réseau routier, 816 ponts et ouvrages d'art, les voies ferroviaires et les canaux, plus de 300 églises.

39 millions de m² de barbelés encombrant le territoire, **44 millions de m³ de tranchées doivent être comblées**.

Zoom sur le Traité de Versailles :

Le 28 juin 1919 : à Versailles, après 6 mois de négociations difficiles, de compromis territoriaux qui entretiennent des tensions politiques, **le traité de paix est signé entre les puissances alliées et l'Allemagne.**

L'article 231 stipule : « *L'Allemagne et ses alliés sont responsables, pour les avoir causés, de toutes les pertes et dommages subis par les gouvernements alliés et associés et leurs nationaux, en conséquence de la guerre qui leur a été imposée par l'agression de l'Allemagne et de ses alliés.* »

L'Allemagne consent aussi à « *consacrer directement ses ressources matérielles à la restauration physique des régions envahies* ».

Pour les habitants des zones dévastées, ces clauses représentent **l'espoir d'un retour rapide à la vie normale.**



Chauny en ruines. Archives départementales de l'Aisne.

Le point sur la démobilisation :

La démobilisation débute dans les mois qui suivent la signature **de l'Armistice**. Alors que la situation militaire est encore incertaine, sa mise en œuvre est lente. C'est un mouvement complexe d'hommes, d'animaux et de matériel.

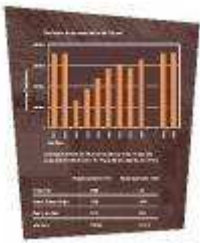
En **France**, environ **cinq millions de soldats** doivent être rendus à la **vie civile**.

L'administration militaire planifie ces retours en essayant de respecter au mieux **l'urgence économique** (les besoins de main d'œuvre dans les zones ravagées par la guerre) et les intérêts militaires du pays.

La démobilisation se déroule sur **deux périodes distinctes** : l'une de novembre 1918 à avril 1919, l'autre de juillet à septembre 1919.

Elle n'est vraiment terminée qu'en septembre 1920 par la libération des jeunes soldats de la classe 1918.

Au désir impérieux de retour des combattants, s'oppose la difficulté pour certains de revenir à la vie civile.



LES PREMIERS TEMPS DU RETOUR



REPERE

Cette partie évoque la **rapidité du retour des populations**, en dépit des difficultés administratives, et les multiples solutions trouvées par les réfugiés pour **se réinstaller**, même de **manière précaire**.

La difficulté de l'Etat à faire face à cette situation nouvelle est aussi analysée.

Dans cette partie est recréé le **climat de « Far West »** qui est celui des années 1918 au milieu des années 1920 : ruines, conditions de vie très dures pour des populations qui logent parfois dans des caves ou d'anciennes carrières.

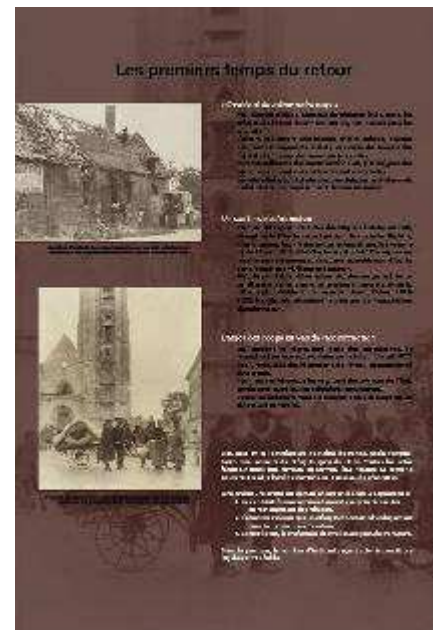
« C'est tout de même notre pays »

Mal intégrés ailleurs, soucieux de protéger leurs biens, **les réfugiés de l'Aisne reviennent vite**. Or, rien n'existe pour les accueillir.

Certains récupèrent une maison encore debout, d'autres occupent les cagnas de soldats. Les caves deviennent des **habitats de fortune**, de même que les carrières.

On amoncelle aussi des matériaux (briques, pierres), puis des planches recouvertes de carton bitumé ou de tuiles.

Le métal et le bois utilisés dans les tranchées servent désormais d'abri contre un nouvel ennemi : le mauvais temps.



Un sentiment d'abandon

C'est en **1917** qu'un **ministère des Régions libérées** est créé, chargé de **faciliter la reconstruction**. Son premier titulaire, **Albert Lebrun**, futur Président de la République, fait voter la **loi du 17 avril 1919**, dite '**Charte des sinistrés**'. Elle repose sur le principe de dommages de guerre accordés aux réfugiés, dans l'espoir que « l'Allemagne paiera ».

Mais la procédure d'évaluation des dommages est lente. Le désastre de la guerre se prolonge : **certains sinistrés, découragés, décident de repartir**. Avant l'hiver 1919-1920, les députés dénoncent la situation de « **populations abandonnées** ».

L'essor des coopératives de reconstruction

Les sinistrés se regroupent dans des **coopératives de reconstruction locales**, favorisées par la loi du 15 août 1920. Des unions puis des fédérations de niveau départemental sont créées.

Pour leurs adhérents, elles reçoivent des avances de l'Etat, conduisent les travaux et défendent leurs intérêts.

L'Aisne est le département qui compte le plus de coopératives et le plus d'adhérents.



Une famille installée dans une carrière à Chavigny, 1919. Photographie anonyme.

Dès août 1918, la Préfecture de Police de Paris signale d'importants **mouvements de réfugiés** gare du Nord. Toutes les voies ferrées n'étant pas remises en service, leur voyage se termine souvent à pied, à bord de camions militaires ou de charrettes.

Une procédure stricte est censée encadrer ces retours spontanés :

1. Les sinistrés formulent une demande auprès du service de réintégration des réfugiés.
2. Ce service s'assure que les réfugiés disposent d'un logement dans leur commune de retour.
3. Si c'est le cas, la Préfecture délivre les moyens de transport.

Dans la pratique, le nombre d'habitants ayant suivi la procédure légale est très faible.



« Sans maisons, sans argent, sans ouvrage, ils revenaient quand même, les vieux grimpés dans les camions de la troupe, les hardes et les gosses poussés sur une brouette, ne sachant comment ils mangeraient le lendemain. »

Après guerre, **Roland Dorgelès** est dans l'Aisne en compagnie de Georges Monnet qui vient d'acheter les ruines de la ferme de Chimy, à quelques kilomètres de Soissons. C'est là que l'auteur des *Croix de bois* écrit **Le réveil des morts**, publié en 1923.

La loi du 17 avril 1919

Par cette loi, l'Etat veut **favoriser la renaissance** du pays d'avant-guerre. Les sinistrés sont **incités à rebâtir** un immeuble de même destination que celui détruit, dans un rayon n'excédant pas 50 km. Ils bénéficient alors **d'acomptes** et reçoivent un **supplément d'indemnité** qui tient compte de l'augmentation des prix pendant la guerre.

Au contraire, s'ils renoncent à reconstruire, ils ne perçoivent que le montant de la perte. L'indemnité est fixée par des commissions cantonales. Dans l'Aisne, les opérations d'évaluation débutent le 15 juillet 1919 et « les sinistrés vivent tous dans l'attente anxieuse de l'expert ». **Roland Dorgelès, Le Réveil des morts**



(Gauche) Madame Bazin dans son jardin (Nouvron-Vingré). Coll. Blérancourt, musée national de la Coopération franco-américaine, PH 450. RMN/G. RMN/Gérard Blot.

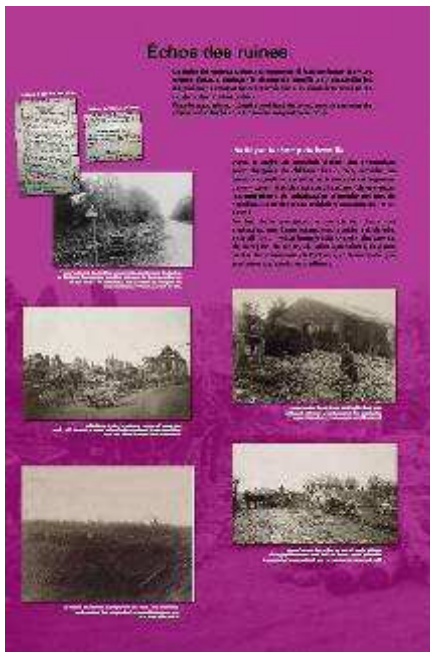
(Droite) Craonnelle. Les premiers habitats. Archives départementales de l'Aisne.

ECHOS DES RUINES

REPERE

Il s'agit de la présentation de la première **organisation des populations** face à l'ampleur de la tâche : **travaux de déblaiement** et de **consolidation** effectués par les prisonniers allemands présents jusque janvier 1920, par des journaliers français et de nombreux travailleurs étrangers venus dans l'Aisne en vertu d'accords passés avec leur pays d'origine, fondation des coopératives de reconstruction.

Ces premiers travaux ne sont pas sans danger ; les **fréquents accidents** dus à des munitions non explosées en témoignent.



La tâche de reconstitution est immense : il faut renforcer les murs encore debout, nettoyer le champ de bataille et y soustraire les dépouilles de combattants enterrés dans les cimetières provisoires ou dans des tombes isolées. Pour la population, il s'agit avant tout de **vivre**, dans ce paysage de **chaos** où les tâches quotidiennes exigent beaucoup.

Nettoyer l'ancien champ de bataille

Dans le cadre de marchés d'Etat, des **entreprises** sont chargées de **déblayer** les ruines, **comblé** les tranchées, **enlever** ou **enterrer** le matériel de la guerre. La remise en état des sols peut s'avérer dangereuse : les opérations de **désobusage** n'empêchent pas de **nombreux accidents** (35 artificiers meurent en 1919-1920).

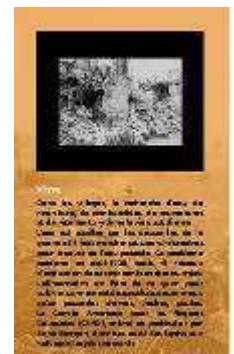
Du fait de la présence massive de munitions non explosées, **une Zone rouge**, incultivable, est définie. En avril 1919, **19 000 hectares du Chemin des Dames**, de la région de Pinon, du Saint-Quentinois, et d'une partie des communes de Fontenoy et Nouvron-Vingré sont ainsi soustraits aux cultures.

Vivre

Dans les villages, la recherche d'eau, de nourriture, de combustibles, de couvertures et de vêtements rythme la vie quotidienne.

L'eau est souillée par les dépouilles de la guerre et il faut marcher plusieurs kilomètres pour trouver de l'eau potable. Ce problème perdure : en août 1920, seuls 41 réseaux d'adduction d'eau sont remis en état ou créés.

L'alimentation est faite de ce qu'on peut **cultiver soi-même** et des produits des animaux qu'on possède : chèvres, vaches, poules. Le **Comité Américain pour les Régions Dévastées (CARD)**, animé en particulier par **Anne Morgan**, distribue aussi des lapins aux habitants les plus démunis.



Une solidarité nationale et internationale



Dans l'Aisne, des associations œuvrent pour alléger les difficultés des populations. A partir de 1917, l'**association « l'Aisne dévastée »**, placée sous le patronage de personnalités nationales et locales et dirigée par des femmes de la haute société, appelle à la **générosité**.

Cet effort philanthropique est aussi international.

Le CARD, association américaine présente à Blérancourt dès 1917, agit pendant 7 ans dans les cantons d'Anizy, de Coucy, de Vic-sur-Aisne et de Soissons, à l'exception de la ville. **Ses objectifs sont le relèvement sanitaire, social, agricole et culturel des zones dévastées.** Les actions sont diverses. Des dispensaires, des bibliothèques, des foyers, des centres de scoutisme et de sport sont ouverts. Des camions magasins circulent jusque dans les villages les plus reculés pour vendre à bas prix les produits de première nécessité.

« Quand un sinistré rentrait au pays, quitté en 1914, et qu'il découvrait de la route de Soissons cet immense écoulement, ce chaos de décombres où disparaissait jusqu'à la trace des rues, il sentait son courage l'abandonner d'un coup.

Déblayer ces monceaux, niveler ces crevasses, reconstruire quelque chose sur ce tas de gravats, allons donc c'est impossible !

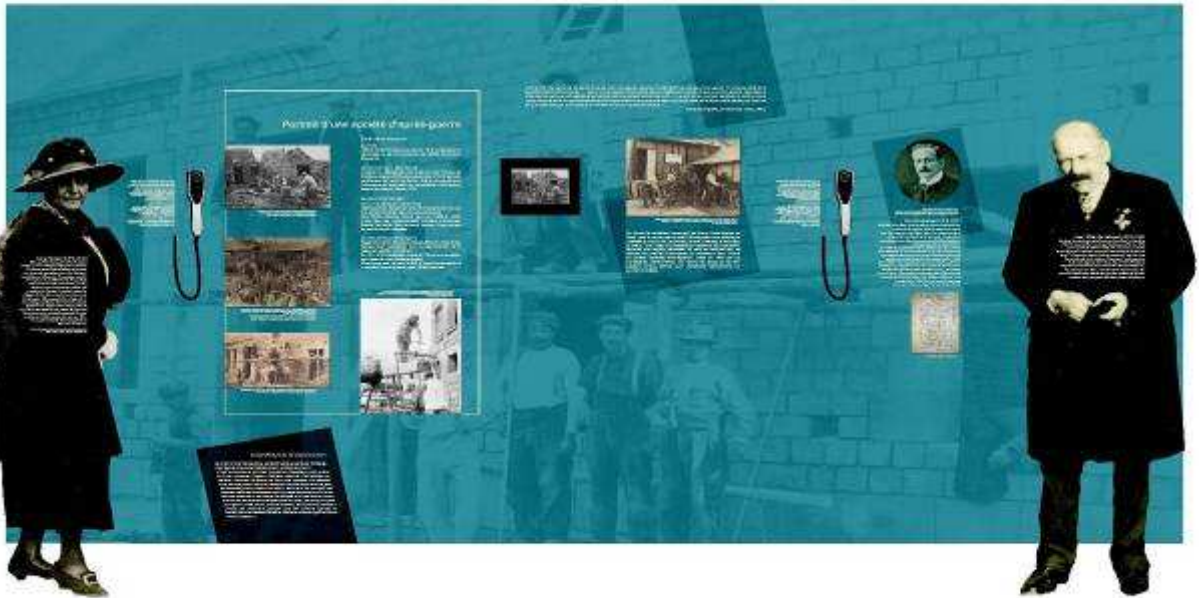
Pourtant, quand on avait dormi quelques nuits dans sa cave ou sous un toit de carton, quand on avait vécu quelques jours au milieu de ces pierres calcinées, on reprenait confiance. On vivait bientôt dans les ruines comme les soldats dans la boue, on s'y faisait. » **Roland Dorgelès.**

Enterrement des morts

Encadrés par le service militaire de l'Etat civil, ce sont les **travailleurs coloniaux** ou **étrangers** qui ont la charge de l'**exhumation des cadavres** et de leur **inhumation** dans des cimetières spécialement créés. Les procédures d'identification des corps ne sont pas toujours suivies, en raison de l'**urgence** et de la **difficulté** de la tâche. Pour aller plus vite, des exploitants agricoles obtiennent l'autorisation d'effectuer les exhumations sur leurs terres.



Carte-photo du cimetière militaire de Vailly. Archives départementales de l'Aisne.



PORTRAIT D'UNE SOCIÉTÉ D'APRÈS-GUERRE

REPERE

En allant plus loin, l'exposition s'attache ici à évoquer avec précision la société d'après-guerre. On croise de nombreuses catégories qui constituent la population de tous ces villages et qui sont évoquées dans **Le Réveil des Morts, de Roland Dorgelès**.

Le rôle des notables est souligné, ainsi celui du député **Rillart de Verneuil** et du **sénateur Guy de Lubersac** qui tentent de défendre les populations réfugiées mais aussi celui des nouveaux notables que sont les entrepreneurs ou les architectes de la reconstruction. Des témoignages oraux rendent compte des réalités de « la vie au provisoire ».

De la main d'œuvre !

L'armée.

1 800 à 2 200 militaires en avril-juin 1919 se chargent du déminage ou de la surveillance de 50 000 prisonniers allemands.

Les prisonniers allemands.

Assignés au déblaiement par le Service des Travaux de Première Urgence (STPU) dès septembre 1919, ils quittent rapidement les camps de Bernot, Brécy, Longueval pour l'Allemagne, en application du Traité de paix. Les derniers départs ont lieu en février 1920.

Les ouvriers français et les travailleurs coloniaux.

20 000 ouvriers français en août 1919 se renforcent d'une masse de journaliers venus de toute la France.

Indochinois, Kabyles, Chinois (qui sont 5 000 en 1920) vivent dans des cantonnements militaires à Bazoches, Braine, Courcelles, Bucy-le-Long, Vasseny. Il leur revient les tâches les plus ingrates.

Les travailleurs étrangers.

Espagnols, Italiens, Portugais, Belges, Polonais, Chypriotes, Maltais, Grecs participent aussi au redressement de la région et, parfois, s'installent.

En 1911, 6 970 étrangers, à peine 1% de la population, sont recensés dans le département. 20 ans plus tard, ils sont 41 000, 8% de la population, à vivre dans l'Aisne, dont environ 15 000 Polonais.

« On se mit à baragouiner toutes les langues, dans les régions. Quand on apercevait un nouveau compagnon, on se demandait dans quel idiome il fallait lui parler. (...) tous, croyant mieux se faire entendre, se mettaient à hurler, chacun dans son jargon, s'expliquant la besogne avec de grands gestes et se traitant réciproquement de tous les noms. Il y avait bien un moment de désarroi, mais, comme le travail est la seule langue universelle et que le geste éternel de remuer la terre ou d'assembler les briques est le même pour tous les pays, il se trouvait qu'au bout de cinq minutes tout le monde avait compris.» **Roland Dorgelès, Le Réveil des morts**



La venue de **travailleurs étrangers** est liée à l'intervention de l'Etat. Celui-ci conclut des **accords d'immigration** avec la Pologne (100 000 ouvriers sont concernés), l'Italie (150 000), le Portugal, la Grèce...

Dès 1920, la Confédération générale des exploitants agricoles des régions dévastées se rend en **Pologne** afin de recruter les premiers contingents de **travailleurs pour l'Aisne**. La Société Générale d'Immigration, créée en 1924 par les compagnies charbonnières, les maîtres de forges et les employeurs ruraux, permet aussi d'employer massivement ces ouvriers immigrés.

Des ouvriers au travail. Lieu inconnu. Photographie anonyme. 1920-1923.
Coll. Blérancourt, musée national de la Coopération franco-américaine.
VFPH 352. RMN/Gérard Blot.



Groupe de maçons en 1919. Coll. particulière.

Quelques figures majeures...

Portrait 1 : Guy de Lubersac (1878-1932), le théoricien des coopératives de reconstruction

Maire de Faverolles depuis 1904, le marquis Guy de Lubersac est officier dans l'aviation pendant la guerre. Une fois la paix revenue, il s'attache à reconstituer son département et se fait le promoteur du regroupement des sinistrés.

En 1922, il est président de la Fédération des unions de coopératives de reconstruction de l'Aisne. Pour lui, ces organisations sont un moyen de donner plus de poids aux sinistrés, de les renseigner et les aider, de renforcer leur position face à leurs interlocuteurs – architectes, entrepreneurs, commissions d'évaluation des dommages de guerre ou tribunaux – et surtout face à l'Etat. A Soissons, un monument « à l'œuvre des sociétés de reconstruction des Régions libérées » est inauguré en 1935. Il y est rendu hommage à Guy de Lubersac, figuré en partie centrale.

Portrait 2 : Henri Rillart de Verneuil

Né dans le Loiret mais très lié par sa famille à la Picardie, il devient conseiller municipal de Bouconville en 1896 puis maire (de 1904 à 1908 et à nouveau en 1912). Il prend part à la guerre comme lieutenant puis capitaine du 6^{ème} chasseur. Blessé à deux reprises, il est cité cinq fois et décoré de la Légion d'Honneur. Après guerre, il devient député de l'Aisne dès 1919 et Président départemental de l'Union Nationale des Combattants. Elu sénateur en 1934, membre de la Commission de l'Armée, il défend le statut des grands mutilés de guerre et traite de la question des dommages de guerre.

Portrait 3 : Anne Morgan (1873 - 1952)

Fille du riche banquier John Pierpont Morgan, Anne Morgan séjourne en Europe au moment de la déclaration de guerre. En 1916, elle transforme la villa Trianon à Versailles en infirmerie. Peu après, est créé l'"American Fund for French Wounded", pour venir en aide à la France, au sein duquel, avec Anne Murray Dike, elle constitue le Comité Américain pour les Régions Dévastées, nommé ainsi en mars 1918, basé à Blérancourt (Aisne) dès 1917. Anne Morgan collecte elle-même les fonds destinés aux régions dévastées, près de 5 millions de dollars. Dès 1924, elle permet l'ouverture d'un musée historique franco-américain à Blérancourt, devenu en 1931 le musée national de la Coopération franco-américaine.

DES MAIRES SUR TOUS LES FRONTS

REPERE

Enfin, l'exposition « Après la guerre. Aisne 1919... » propose la **reconstitution des lieux majeurs** de la sociabilité d'après-guerre : **la mairie, le café, l'église** et celle **d'une baraque Adrian** restée le **symbole de l'habitation provisoire**.



Les maires et leurs conseils municipaux (qui ne sont renouvelés qu'à la fin de 1919) s'emploient à **soulager** et à **protéger** leurs **concitoyens**. Les registres de délibérations indiquent qu'ils sont d'abord préoccupés par le ravitaillement en pain et charbon, la **consolidation** ou au contraire **l'arasement des édifices**, les **crédits à la reconstruction**, la **main d'œuvre étrangère**.

Mons-en-Laonnois, 1919, la mairie détruite. Photographie anonyme.

Coll. Blérancourt, musée national de la Coopération franco-américaine, VFPH322. RMN/Jean-Gilles Berizzi

Une « **association des maires des régions dévastées** » leur vient en aide tant ils sont nombreux à être **désarmés** face à la tâche à entreprendre. **Guy de Lubersac**, sénateur de l'Aisne, écrit d'ailleurs à cette association pour lui « signaler le manque d'informations sur le droit des sinistrés » et lui demande « de bien vouloir avertir les concitoyens des nouvelles réglementations sur les dommages de guerre et de les aider dans les démarches ».

Peu à peu, certaines opérations échappent à l'emprise des élus et mettent en valeur d'autres « **notables** » : les responsables de grandes **sociétés privées** pour l'édification de nouvelles cités ouvrières, les **curés** pour la reconstruction des églises. Parfois, c'est un **entrepreneur** qui devient maire, marquant par là l'importance des hommes chargés des premiers travaux de reconstruction dans la vie municipale.



Vauxaillon. Croquis de la reconstruction de la mairie-école en 1920.

Archives départementales de l'Aisne. Publié dans l'ouvrage 90 ans après... édité par les Archives en 2008.

LES NOUVEAUX NOTABLES : ENTREPRENEURS ET ARCHITECTES



Dès 1919, les **entreprises du bâtiment** participent au « **chantier du siècle** ». La forte demande leur permet de travailler dans une zone limitée et d'établir ainsi des liens étroits avec les coopératives de reconstruction locales. L'obtention des chantiers est fonction du réseau de relations, familiales et politiques, que l'entrepreneur a créé. Son influence est grande au sein du conseil municipal : il emploie souvent la moitié du village.

Ainsi, l'entreprise Maroteaux-Cabaret à Vassogne travaille dans un petit périmètre de Jumigny à Oulches et Craonnelle.

Son directeur, **Jules Cabaret**, reçoit les commandes de la coopérative de Beurieux et bénéficie de dérogations pour des marchés en théorie soumis à la concurrence comme celui de la reconstruction du lavoir de Vassogne en 1925. **Cabaret** est conseiller municipal, ami du député **Henri Rillart de Verneuil** et son oncle, **Auguste Maroteaux**, maître maçon ancien propriétaire de l'entreprise, conseiller municipal, participe à la commission de déblaiement.

Les architectes, choisis par chaque coopérative, jouent aussi un **rôle essentiel**. On peut citer, parmi les 200 architectes agréés, souvent parisiens, **Albert-Paul Müller**, arrivé à Laon avant 1914 et concepteur des églises de Martigny-Courpierre, Monthenault, Brancourt-en-Laonnois, ou encore **Adrien Bastié**, architecte rémois de l'église Saint-Martin à Craonne. Obligés d'élargir leurs compétences, ils réalisent l'expertise des ruines pour les dossiers de dommages de guerre et les nouveaux plans des communes.

L' HABITAT PROVISOIRE

Vivre là où on manque de tout

« On trouvait dans la plaine des matériaux de toutes sortes : planches, tôles, solives, rouleaux de bitumé, amoncelés là en 17 en prévision de l'avance, et c'était dans ce chantier public que venaient s'approvisionner les sinistrés, aussi bien pour monter une baraque que pour faire du feu. » **Roland Dorgelès**, *Le réveil des morts*.

Le matériel de la guerre, récupéré, permet de réaliser les **nouveaux ustensiles** de cuisine ou l'outillage simple et spécialisé dont on a besoin. Le Stahlhelm, casque allemand, est transformé en seau ou en casserole, parfois en mesure à grain. Les baïonnettes deviennent des tournevis, des crochets pour tirer le foin ou encore des curettes de maréchal-ferrant.

Le bois des anciennes traverses de chemin de fer et le boisage des tranchées sont récupérés pour le **chauffage**.



Dans le Laonnois, des entreprises rémoises fournissent les produits manufacturés aux cafés-épiceries. Ces derniers vendent aux habitants les biens de première nécessité comme des couvertures, des matelas, des chaussettes...

Les monnaies de nécessité, mises en circulation pour **pallier le manque** de monnaie métallique durant la guerre par les commerçants, les communes ou les chambres de commerce, ont toujours cours : en aluminium, laiton, fer ou carton, certaines ne seront démonétisées qu'en 1949.

La variété des habitats provisoires

La loi du 17 avril 1919 accorde aux sinistrés une maison provisoire. Mais malgré les efforts de l'administration, **l'installation** des « **baraques** » par le **STPU** est **lente** et reste **insuffisante** eu égard à l'importance des besoins. Ces baraques sont de différents types.

Le modèle Adrian est prévu pour **quatre familles**, avec, au centre, une buanderie commune.

La Nissen, composée de deux parois cylindriques et de deux murs percés de fenêtres, est si basse qu'elle oblige ses occupants, selon un article de 1920, à « prendre l'habitude de ne pas se cogner contre la toiture ». Une cloison de 7 cm d'épaisseur la divise en deux pièces exigües.

Le **STPU** édifie aussi des **cabanés en bois** de récupération. **C'est le modèle majoritaire dans l'Aisne en 1920** (52% de l'habitat provisoire).

L'armature et la charpente sont en bois, l'extérieur est constitué de planches clouées sur la structure, percées généralement d'une fenêtre par pièce. Le toit est recouvert de tôles ou de papier goudronné.

Plus **résistantes**, les baraques de **type Puchot** sont bâties sur une dalle de béton, possèdent des murs en pierre et une toiture de tôle.

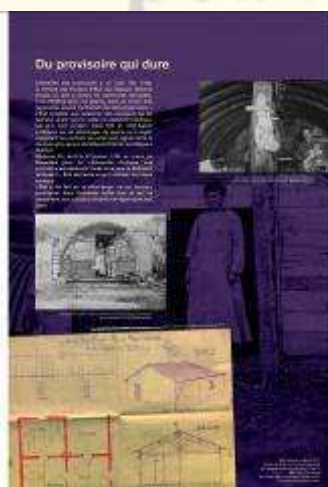
Construites pour durer, elles sont appelées « semi-provisoires », comme les maisons de bois, et doivent représenter la même valeur qu'une construction démontable.



Des baraques provisoires à Anizy-le-Château.
Archives départementales de l'Aisne.

Des maisons démontables

Du provisoire qui dure



L'entretien des provisoires a un coût. Dès 1926, le *Service des Travaux d'Etat des Régions libérées* envoie un avis à toutes les communes dévastées. Il les informe qu'il « ne pourra, dans un avenir très rapproché, assurer l'entretien des abris provisoires ». **L'Etat** propose aux **locataires** des baraques de les **racheter** avant que la vente ne devienne publique. Les prix sont compris entre 600 et 1 000 francs, à déduire sur les dommages de guerre ou à régler comptant. Les contrats de vente sont signés entre le locataire et le service de la Reconstitution des Régions libérées.

Madame Ch. écrit le 27 janvier 1926 au maire de Beurieux pour lui « demander d'acheter une provisoire actuellement louée ainsi que le bâtiment (attenant) ». Elle demande aussi à acheter sa propre baraque.

L'Etat a tôt fait de se **désengager** de **ces maisons provisoires** dont **l'entretien coûte cher** et qui ne rapportent rien, certains sinistrés ne réglant pas leur loyer.

De grands camps civils

« *Un continuel remue-ménage régnait dans ce grand camp civil* ». Telle fut l'impression de **Roland Dorgelès** lorsqu'il découvrit l'univers des provisoires.

En théorie, les baraques doivent être placées **en dehors de l'ancien village**, sur de vastes **plates-formes nettoyées** des débris de la guerre et aplanies. Dans les faits, les baraquements de bois et les « semi-provisoires » sont généralement **implantés** dans les jardins ou cours des maisons détruites, au gré de la **volonté des sinistrés**. Les élus locaux et l'administration de la reconstruction peinent à faire appliquer les plans d'alignement prévus.

En dépit de cette **apparente désorganisation**, l'installation des premières baraques facilite au sein des **villages** la **renaissance** et **l'organisation** de la société républicaine.

La mairie, l'école, l'église, le débit de boissons sont des lieux centraux qui favorisent **la communication, les échanges, le commerce**.



Le café est souvent choisi pour **traiter une affaire** avec un entrepreneur ou signer un contrat. Certains y cèdent leurs dommages de guerre. C'est aussi un **espace de rencontre** privilégié pour l'embauche de la main d'œuvre ou même pour la préparation d'un mauvais coup...

UN SYMBOLE : L'ÉGLISE

Reconstruites plus tardivement, les **nouvelles églises** sont inaugurées par la communauté villageoise toute entière.

Ces **cérémonies très populaires**, à la fois religieuses et laïques, débutent par un cortège dans les rues pavoisées. Le maire accueille l'évêque par un discours, plus ou moins chaleureux selon ses convictions, puis le prélat bénit l'église et célèbre une messe.



Le baptême des nouvelles cloches donne également lieu à des cérémonies financées en partie par les parrains et marraines. **Symboles de la communauté reconstituée**, elles portent des inscriptions dont certaines rappellent la guerre et ses tragédies : « Je sonne en l'honneur des défunts de Bray-en-Laonnois morts pour la France » (bourdon de Bray-en-Laonnois).

En 1930, la commune de Vassogne qui a refondu une cloche endommagée, fait même inscrire un message qui dit à lui seul ce que furent les premiers temps de la reconstruction, une période encore toute entière occupée par la guerre : « Je suis une mutilée de guerre. Bénite le 2 novembre 1884 (...) j'ai dû passer à nouveau par les mains du fondeur Blanchet. (...) j'ai retrouvé ma marraine d'avant guerre et l'on m'a donné un nouveau parrain (...) Reliant le présent au passé, je rappelle les vieux souvenirs de cette paroisse. »



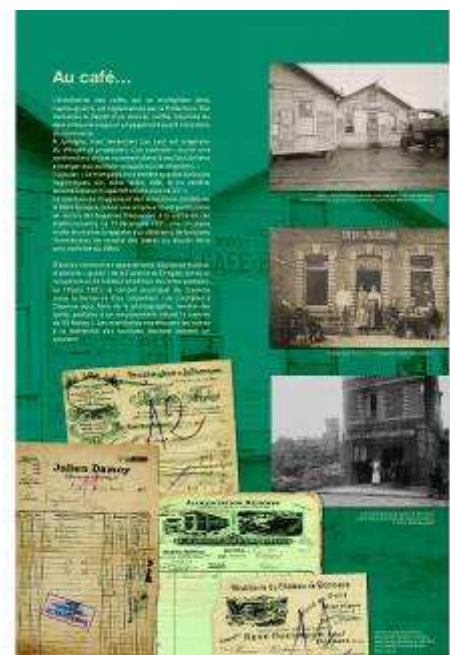
L'église de Fargniers en ruines. Coll. particulière

AU CAFE...

L'**installation des cafés**, qui se multiplient dans l'après-guerre, est **réglementée par la Préfecture**. Elle demande le dépôt d'un dossier, vérifie l'identité du demandeur et exige un engagement quant à la nature du commerce.

A Jumigny, trois tenanciers (un seul est originaire du village) se proposent. L'un souhaite « ouvrir une cantine dans un baraquement dans le seul but de faire à manger aux ouvriers occupés sur les chantiers. » Il ajoute : « Je m'engage à ne vendre que des boissons hygiéniques, vin, cidre, bière, café. Je ne vendrai aucune liqueur ni apéritif titrant plus de 23° ».

La **question de l'hygiène et de l'alcoolisme**, héritée de la Belle Epoque, prend une **ampleur** toute particulière en raison des **bagarres fréquentes** à la



sortie de ces établissements. Le 17 décembre **1921**, **une circulaire** invite les maires à rappeler aux débitants de boissons **l'interdiction de vendre des bières ou alcools forts sans contrôle du débit.**

D'autres commerces apparaissent. **Alphonse Hanras**, le premier « guide » de la Caverne du Dragon, est aussi récupérateur de métaux et éditeur de cartes postales. Le 19 juin 1921, le conseil municipal de Craonne traite la demande d'un colporteur « de s'installer à Craonne pour faire de la photographie, vendre des cartes postales à un emplacement valant la somme de 55 francs ». Les marchands envahissent les ruines à la recherche des touristes désirant acheter un souvenir.



Vermand. Le débit de boissons.
Archives départementales de l'Aisne.

PROLONGEMENTS...

QUELLE ARCHITECTURE POUR LA RECONSTRUCTION ?

Faut-il **reconstruire à l'identique** ou au contraire profiter des destructions pour introduire une **architecture moderne** dans les campagnes ?

Des architectes, des urbanistes, des hygiénistes répondent à cette question pendant la guerre même. *Comment reconstruire nos cités détruites* est l'un des ouvrages fondamentaux dans le débat, signé dès 1915 par les architectes **Auburtin, Agache et Redont**. Concours et expositions complètent la réflexion : ils fournissent aux sinistrés des **plans types** qui sont autant de modèles destinés à promouvoir la richesse et la diversité de l'architecture des régions alors envahies. On y trouve les dessins de l'architecte des Monuments historiques **André Ventre** (1874-1951), qui sillonne le département de l'Aisne pendant le conflit pour y relever les caractères traditionnels de l'architecture.

C'est d'abord le **régionalisme** qui domine chez les futurs **reconstructeurs** qui souhaitent redonner aux sinistrés le cadre qu'ils ont connu avant la guerre.

D'autres **réflexions** insistent sur le fait que la **reconstitution des villages détruits** doit aussi être l'occasion **d'améliorer les conditions de vie** en matière d'hygiène ou de mieux **adapter les bâtiments** à leur destination.

Une fois la guerre terminée, la théorie se confronte vite à la réalité marquée par l'urgence et les difficultés matérielles.

Des habitats provisoires encore visibles : un patrimoine

Les habitats provisoires ont profondément **marqué le paysage des régions dévastées** par la guerre et font partie de la mémoire des générations d'après-guerre. Dans l'Aisne, il est encore possible aujourd'hui d'apercevoir ces « provisoires » au détour d'une ruelle. **Certaines baraques subsistent** dans leur état d'origine, **d'autres** encore habitées, ont été « **rhabillées** » avec des briques creuses ou du parpaing (ciment). Quarante-dix ans après, n'est-il pas étonnant de rencontrer ces vestiges de la reconstruction pourtant destinés à ne pas durer ? Ce fragile patrimoine est aujourd'hui menacé de disparition et son inventaire complet reste à entreprendre.

La reconstruction d'un bâtiment civil : la Mairie de Craonne

L'hôtel de ville de Craonne est reconstruit dans des conditions extrêmement difficiles : le **village est si ravagé** que la question de sa possible **renaissance** se pose. La détermination du conseil municipal est grande, malgré le faible nombre d'habitants revenus en 1921 (seuls 40 sont rentrés sur les 600 d'avant guerre) : **Craonne sera reconstruit quelques centaines de mètres en contrebas de l'ancien site.**

La nouvelle position n'est pas encore arrêtée quand la **ville de Stockholm** décide de verser une **somme importante** pour la **réhabilitation de la commune martyre**. En dépit de sa neutralité officielle pendant la guerre, la Suède entend ainsi commémorer l'engagement de ses volontaires aux côtés des Alliés. Cette contribution illustre le **mouvement de solidarité** qui naît dès la fin de la guerre : des départements français épargnés par les destructions ou des pays étrangers viennent ainsi en aide aux communes sinistrées.

Les **dons versés au village de Craonne sont multiples** et compensent la faiblesse des subventions puisque le Canada, les Etats-Unis, les villes de Bordeaux et de Cannes participent aussi à sa reconstruction.

En 1922, le chantier de l'hôtel de ville commence. Entièrement en pierre de taille, il peut frapper par sa stature imposante. Ses dimensions l'apparentent plus à celui d'une ville moyenne, alors qu'en 1926, date de son achèvement, seuls 116 habitants sont revenus.

La reconstruction d'une église : Ciry-Salsogne

L'**église** tient une **place particulière** dans le vaste chantier de la reconstruction. Image du village, sa ruine devient le **symbole des destructions de la guerre** et sa **reconstitution un véritable défi**. Le courant régionaliste n'exclut pas là non plus une architecture audacieuse et des **innovations** : l'utilisation du **béton armé** en témoigne.

Le renouveau de « l'art sacré » au lendemain de la Première Guerre mondiale y est sensible : l'intervention d'architectes et d'artistes représentatifs de l'Art Déco ou du géométrisme l'explique.

Edouard Monestès, architecte parisien primé lors d'un concours pendant la guerre, reconstruit dans l'Aisne les églises de Craonnelle, Fontenoy, Sancy-les-Cheminots et Ciry-Salsogne.

L'**église de Ciry-Salsogne**, dont les travaux durent de 1924 à 1926, conserve des **caractères locaux traditionnels** (calcaire, pignon à redents, silhouette classique) et adopte les **nouvelles formes de l'époque** (ciment armé, répartition des volumes). Architecture et décoration intérieure forment un **ensemble cohérent**. Du mobilier aux œuvres, sans oublier les vitraux et le matériel liturgique, le décor est réalisé par les grands noms de la période dans leur domaine (le sculpteur Jacques Martin, le peintre Louis Billotey, le maître verrier Louis Barillet).

Cette église conserve aussi une maquette de la statue du Christ Rédempteur qui domine Rio de Janeiro (classée depuis 2007 parmi les 7 merveilles du monde moderne), réalisée par le sculpteur Paul Landowski.

L'**architecture religieuse** de la première reconstruction, longtemps liée à une mémoire douloureuse, bénéficie depuis quelques années d'une **reconnaissance patrimoniale** certes encore parcellaire. On peut citer les églises de Martigny-Courpierre, Mont-Notre-Dame, Laffaux, Limé et Vendhuile, classées ou inscrites à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques. L'église de Ciry-Salsogne est inscrite depuis 2007.

Comité de rédaction

Stéphane Bedhome, *archiviste et doctorant à l'Université Paul Valéry-Montpellier III*

Sébastien Boucher, *Caverne du Dragon, musée du Chemin des Dames*

Sandrine Bücher, *Caverne du Dragon, musée du Chemin des Dames*

Yves Fohlen, *Caverne du Dragon, musée du Chemin des Dames*

Comité d'organisation

Anne Bellouin, *Caverne du Dragon, musée du Chemin des Dames*

Alexis Jama, *Conservation départementale des musées et de l'archéologie de l'Aisne
et la Mission Chemin des Dames, Conseil général de l'Aisne*

Collaboration scientifique

Philippe Nivet, *professeur d'Histoire contemporaine, Université Picardie-Jules Verne, Amiens*

Guy Marival, historien

qui ont eu l'amabilité de bien vouloir relire l'ensemble des textes de l'exposition

Documentation, iconographie, prêt des objets

Stéphane Bedhome, Centre d'Archivage et de Recherches Historiques sur l'Outil et le Monde du Travail, CARHOMT (présidence : S. Bedhome, C. Prévotat, J. Buridan), Madame Solange Ruelle-Hautemont, Archives départementales de l'Aisne, Musée de la Coopération franco-américaine à Blérancourt (Aisne), Agence photographique de la Réunion des Musées nationaux, Bibliothèque de documentation internationale contemporaine – Musée d'Histoire Contemporaine (BDIC-MHC), Daniel Pillant, Alexis Guilbert, Alain Nice, Gabriel Renard, Jean-Luc Pamart (Association Soissonnais 14-18), André Potier, Société académique de Saint-Quentin, Société archéologique, historique et scientifique de Soissons, Musée départemental Raymond Poincaré à Sampigny (Meuse)

Scénographie, graphisme des cimaises, conception du jeu de l'oie, conception du site Internet de l'exposition

Agence *Point de Fuite*, Frédéric Chauvaux, Valérie Brugnon (Clamart)

Graphisme communication

Laurence Moutarde, Service communication/CG 02

Réalisation du dossier de presse

Fanny Marlot, Caverne du Dragon, musée du Chemin des Dames

Les comités d'organisation et de rédaction remercient toutes celles et ceux qui ont contribué à la conception et à l'élaboration de l'exposition «Après la guerre. Aisne 1919...», et en particulier les Archives départementales de l'Aisne (Aude Roelly, Sébastien Rembert, Caroline Durançois et l'ensemble du personnel), le musée de la Coopération franco-américaine à Blérancourt (Anne Dopffer et l'ensemble du personnel), la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons (Denis Rolland), la mission Chemin des Dames/Familistère Godin (Damien Becquart, Karine De Backer), Philippe Nivet, l'association pour la promotion du CARHOMT à Vassogne, la BDIC (Caroline Apostolopoulos et Marie Ferdenzi), l'agence photographique de la Réunion des Musées nationaux (Laurent Bergeot, Fatima Louli et les photographes), la Conservation des Musées et de l'Archéologie (Denis Defente, Caroline Choain, ainsi que l'ensemble du personnel de la Caverne du Dragon, musée du Chemin des Dames), Noël Genteur, maire de Craonne et Conseiller général, Céline Pierre (Conservation des musées de la Meuse), Guy Marival, Daniel Pillant, Alain Nice, Jean-Luc Pamart et Soissonnais 14-18, André Potier, la Société académique de Saint-Quentin (Arlette Sart), le SiG (Fabrice Poullin et Anne Saglier).



Exposition « Après la guerre. Aisne 1919... ». Hall d'entrée de la Caverne du Dragon, musée du Chemin des Dames.

LA CAVERNE DU DRAGON, MUSEE DU CHEMIN DES DAMES

FICHE SIGNALÉTIQUE

Présentation

Site du tourisme de mémoire visité dès les années 1920, la Caverne du Dragon fut transformée en musée en **1969** par le **Souvenir Français**.



Crédit photo : François-Xavier Dessirier

Gérée depuis **1995** par le **Conseil général de l'Aisne**, la Caverne du Dragon bénéficie d'un vaste espace d'accueil et d'exposition depuis 1999, dans un nouveau bâtiment dominant la vallée de l'Aisne.

Le site offre un panorama exceptionnel sur les paysages du Chemin des Dames.

Historique

Situé sur le **Chemin des Dames**, lieu hautement stratégique de la Première Guerre mondiale, **la Caverne du Dragon** est une ancienne carrière de pierre exploitée du XVIe au XIXe siècle.

Dès 1915, elle est baptisée « **Drachenhöhle** » (Caverne du Dragon), et aménagée par les troupes allemandes en une **caserne souterraine** avec postes de commandement et de premiers secours.



Crédit photo : François-Xavier Dessirier

Durant le **premier conflit mondial**, les troupes françaises et allemandes se succèdent à l'intérieur de la carrière. Français et Allemands cohabitent dans la caverne durant plusieurs semaines du 26 juillet 1917 au 1er novembre 1917.

Lieu de vie et de mort attesté par la présence d'une **chapelle**, d'un **ancien cimetière** ainsi que par de **nombreuses traces sculptées ou peintes** au noir de fumée, la Caverne du Dragon située en dessous des premières lignes du front offre des témoignages poignants de cette présence humaine à l'intérieur de la carrière.

La scénographie moderne avec une symbolique très forte met en valeur la vie quotidienne et la mémoire de tous les combattants de cette guerre, quelle que soit leur nationalité.

COTE PRATIQUE

Au **cœur du Chemin des Dames**, venez découvrir, **14 mètres sous terre**, un lieu émouvant et **insolite** que les soldats de la **Première Guerre mondiale** ont occupé et **aménagé** en **caserne souterraine** sous les premières lignes du front.

Horaires et jours d'ouverture

De février à avril et d'octobre à décembre

Du mardi au dimanche de 10h à 18 h

En mai, juin et septembre

Tous les jours de 10 h à 18 h

En juillet et août

Tous les jours de 10 h à 19h

Ouvert les jours fériés

La caverne se découvre en visite guidée exclusivement : Durée 1h 30

Départs de visite guidée :

De 10h à 12h et de 13h à 16h 30 (17h 30 en juillet/août)
Temps d'attente entre chaque départ : environ 30 minutes.

Fermeture

Les lundis du 1^{er} octobre au 30 avril (sauf s'il s'agit d'un jour férié)

Fermeture annuelle à partir de la mi-décembre et en janvier : nous consulter

Tarifs

Individuels

Adulte : 6 €

Enfant : 3 €

Autres tarifs : nous consulter

Groupes (à partir de 30 personnes)

Sur réservation

Tarifs : nous consulter

Prestation spéciale

Circuit "découverte du Chemin des Dames" (jalonnement)

Sur réservation

Tarif / bus- nous consulter

Information – Réservation

La Caverne du Dragon, musée du Chemin des Dames

Chemin des Dames - RD 18 CD

02160 OULCHES-LA-VALLEE-FOULON

Tél : 03 23 25 14 18

Fax : 03 23 25 14 11

Email : caverne@cg02.fr

Site web : www.caverne-du-dragon.fr
www.chemin-des-dames.fr



Crédit photo : François-Xavier Dessirier